

www.juprelle.be

Service Population – Etat Civil

Le service population est fermé le jeudi après-midi. Une permanence est assurée chaque lundi de 17h00 à 19h00 sauf en juillet et en août. Lorsque le lundi est un jour férié, la permanence est reportée au mardi.
Tél. : 04 278 75 74 - 04 278 75 86 - 04 278 75 61 - 04 278 75 73
population@juprelle.be

Service Urbanisme - Logement - Environnement

Fermé le mardi et le jeudi. Accessible sans rendez-vous le lundi matin.
Accessible sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi.
Tél. : 04 278 75 81 - 04 278 75 68 - 04 278 75 81 - 04 278 75 82
urbanisme@juprelle.be

Service Recettes - Taxes

Tél. : 04 278 75 65 - 04 278 75 75
recette@juprelle.be

Service Secrétariat

Tél : 04 278 66 54 – 04 278 75 80 – 04 278 75 76 – 04 278 75 64
secretariat@juprelle.be

Service du Personnel - Enseignement

Tél. : 04 278 75 63

Accueil extra-scolaire - Plan de cohésion sociale

Tél. : 04 227 97 17
extrascolaire.juprelle@gmail.com - aline.libert@juprelle.be

Service Travaux (Rue Provinciale 123 à 4451 Voroux-lez-Liers)

Tél. : 04 273 77 70
travaux@juprelle.be

ALE Juprelle (Rue du Tige 142 A 4450 Juprelle)

Tél. : 0498 10 55 22
info@alejuprelle.be

C.P.A.S Juprelle (Rue Cordémont 17 à 4450 Slins)

Tél. : 04 278 58 48
cpas@juprelle.be



JUPRELLE
Administration communale
Rue de l'Eglise 20
4450 - Juprelle



Service de Taxi Social destiné aux habitants de Juprelle qui éprouvent des difficultés à se déplacer (déplacements médicaux, administrations, petites courses,...).
est accessible du lundi au vendredi entre 8h et 17h00.
Contact : 0472 23 35 85, 0472 23 00 08 ou 04 278 58 48.

N.50
Janvier - Février
2024

JUPRELLE info

Les informations trimestrielles de la commune de Juprelle



www.juprelle.be

Le Conseil communal

La Bourgmestre

Christine SERVAES
04 278 66 54
0475 36 12 03
christine.servaes@juprelle.be

Les Echevins

Jonathan GREVESSE
0479 34 63 73
jonathan.grevesse@juprelle.be

Christophe COLARD
0493 75 76 76
christophe.colard@juprelle.be

Anne GHAYE
0479 90 24 89
anne.ghaye@juprelle.be

Guido PROESMANS
+32 (0)476 31 91 49
guido.proesmans@juprelle.be

Le Président du CPAS

Joseph PÂQUE
0475 45 79 66
joseph.paque@juprelle.be

Les Conseillers

Emmanuel LIBERT
+32 (0)471 76 86 69
emmanuel.libert@juprelle.be

Stephanie VROONEN
+32 (0)477 65 97 51
stephanie.vroonen@juprelle.be

Lucien LUNSKENS
04 278 47 20
lucien.lunskens@juprelle.be

Angèle NYSSSEN
0477 89 87 31
angele.nyssen@juprelle.be

Chantal MERCENIER
+32 (0)472/35 45 43
chantal.mercenier@juprelle.be

Lauriane SERONVALLE
0478 67 74 44
lauriane.seronvalle@juprelle.be

Fabrice REYNDERS
0475 59 02 03
fabrice.reynders@juprelle.be

Frédéric DARCIS
0486 49 86 88
frederic.darcis@juprelle.be

Jasmine KARMAOUI
0497 54 60 22
yasmine.karmaoui@juprelle.be

Frédéric YANS
frederic.yans@juprelle.be

Geneviève THYS
0475 40 58 44
genevieve.thys@juprelle.be

Catherine JUPRELLE
catherine.juprelle@juprelle.be

Isabelle LAZZARI-GHYSEN
0499 73 72 11
isabelle.lazzari@juprelle.be

Michel DELOOZ
0468 45 94 01
michel.delooz@juprelle.be

Linda GETTINO
linda.gettino@juprelle.be

Le Collège communal de Juprelle



Votre Bourgmestre
Christine SERVAES

Compétences :
Police
Etat civil
Finances
Sécurité routière
Salubrité publique
Cimetières

Contact :
+32 (0)4 278 66 54
+32 (0)475 36 12 03
christine.servaes@juprelle.be



Echevin
Jonathan GREVESSE

Compétences :
Travaux
Environnement

Contact :
+32 (0)479 34 63 73
jonathan.grevesse@juprelle.be



Echevin
Christophe COLARD

Compétences :
Sports
Jeunesse
Culture
Gestion des salles
Tourisme
Energie

Contact :
+32(0) 493 75 76 76
christophe.colard@juprelle.be



Echevine
Anne GHAYE

Compétences :
Enseignement
Petite enfance
Bibliothèques Communales
Garderies- Accueil extrascolaire
Plaines de Jeux

Contact :
+32 (0)479 90 24 89
anne.ghaye@juprelle.be



Echevin
Guido PROESMANS

Compétences :
Urbanisme
Agence locale pour l'emploi
3^{ème} âge, Familles
Associations patriotiques
Santé, Mobilité
Bien-être animal

Contact :
+32 (0)476 31 91 49
guido.proesmans@juprelle.be



Président du CPAS
Joseph PÂQUE

Compétences :
Présidence CPAS
Plan de cohésion sociale
En charge du Jumelage

Contact :
+32 (0)475 45 79 66
joseph.paque@juprelle.be



Christine Servaes
Bourgmestre Etat civil, Finances, Sécurité routi-
rière, Salubrité publique, Cimetières et Police



Suppression de la ligne 74

Nous avons appris, le 19 juin dernier, via des citoyens qui nous ont informés, la suppression de la ligne de bus n°74 par la société De LIJN et le remplacement de celle-ci par une nouvelle ligne (n°79). Nous n'étions absolument pas au courant de ce projet de remplacement de la ligne n°74. Ayant appris que la nouvelle ligne 79 ne passerait plus par Juprelle, nous avons immédiatement pris contact avec le TEC, dans un premier temps, puis avec de LIJN.

Lors d'une réunion en ligne sollicitée par notre commune où la société De Lijn, la société le TEC et l'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés en Wallonie (AOT) étaient représentées, nous avons eu la confirmation que cette décision unilatérale était illégale et que la société De Lijn ne pouvait pas agir de la sorte. À l'issue de cette réunion la ligne 74 aurait dû être rétablie et des discussions auraient dû avoir lieu entre la société De Lijn, le TEC et l'AOT afin de trouver un accord sur les modifications à apporter.

Cependant, malgré les nombreuses démarches (courrier, téléphone, publication,...) effectuées par nos services en ce dossier, et puisque nous étions confrontés au mutisme complet de la société « De Lijn » qui soit ne répondait pas à nos missives, soit adoptait une position d'attente inadmissible, nous avons, début septembre, fait part de cette situation au Ministre Wallon compétent en la matière, Monsieur Philippe HENRY, afin qu'il prenne contact dans les meilleurs délais avec son homologue flamand.

Cette matière est de compétence régionale et ne dépendait pas de notre commune qui tentait, par tous les moyens, de faire bouger les choses.

Nous avons également organisé, à ce moment-là, une rencontre avec un cabinet d'avocats afin d'évoquer l'éventualité d'intenter une action en justice contre la société « De Lijn ». Suite à cette réunion, il a été décidé de mettre celle-ci en demeure pour raisons urgentes et provisoires et d'ajouter plusieurs arrêts sur la chaussée de Tongres en ce qui concerne l'actuelle ligne 79 dans l'attente du rétablissement espéré de la ligne 74 lorsque la chaussée Brunehaut serait à nouveau accessible.

Nous avons aussi, en parallèle, entrepris de nouvelles démarches auprès du TEC Liège-Verviers et de l'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés (AOT) afin d'évoquer la faisabilité de la mise en place d'un service complémentaire du TEC. La société flamande de transport « De Lijn » n'a pas daigné donner suite à notre mise en demeure.

Fin septembre, nous avons chargé notre avocat de saisir le Président du Tribunal de Première Instance de Liège territorialement compétent pour obtenir sa condamnation, sous peine d'astreintes, à mettre en place le schéma alternatif proposé jusqu'à réouverture de la chaussée Brunehaut ainsi qu'à respecter les dispositions réglementaires afin de



Nouvelle aire de dispersion au cimetière de Voroux

Comme chaque année, nous investissons dans nos cimetières. Cette année, nous avons réalisé une aire de dispersion au cimetière de Voroux.

La difficulté a été de trouver de la place entre les différentes sépultures et d'acheminer les matériaux dans la zone du chantier vu l'étroitesse des allées.

La zone de prise de parole a été réalisée avec des pavés de rue récupérés de travaux de voirie.

Le pupitre et le socle pour l'urne ont aussi été récupérés des anciennes campagnes d'exhumation.

La pose et la restauration de ceux-ci ont été confiés à la société Latour Jean-Marie pour un montant de **1899,70 €/TVAC**

La réalisation de l'aire de dispersion a, quant à elle, été confiée à l'entreprise Demonceau Olivier pour un montant de **21494,44 €/TVAC**



déterminer l'avenir de la ligne 74 et le maintien d'un service sur le territoire de notre commune.

Dans le même temps, nous avons contacté l'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés en Wallonie afin d'évoquer, à nouveau, ce dossier. Après un nouveau courrier au Ministre Henry, celui-ci allait entrer en contact avec son homologue flamande, Madame Lydia PEETERS, afin d'évoquer le préjudice causé par la société flamande de transport « De Lijn » à notre commune.

Dans le même temps, l'Autorité Organisatrice précitée allait également faire parvenir une mise en demeure, similaire à la nôtre, à la société « De Lijn ».

Fin octobre, le Président du Tribunal de Première Instance de Liège division de Liège siégeant en référé a rendu son ordonnance. Le Magistrat considérait que l'action ne devait pas être dirigée contre DE LIJN mais contre le Vervoerregioraad Limbourg ou la Région Flamande.

Nous avons immédiatement pris contact avec notre conseil et l'AOT afin d'envisager la suite des opérations à mener.

Par la suite, Monsieur le Ministre HENRY s'est enfin manifesté dans le cadre du dossier « De Lijn » en nous faisant parvenir une correspondance le 9 novembre 2023.

Celle-ci confirmait les nombreuses interventions de notre commune en ce dossier et évoquait également l'envoi d'un courrier par les soins de Monsieur le Ministre à son homologue flamande Madame Lydia PEETERS.

Monsieur le Ministre réitérait nos demandes relatives à l'augmentation immédiate du nombre d'arrêts de la ligne 79 sur la chaussée de Tongres avant d'entamer d'importantes négociations en janvier 2024 afin de trouver une solution plus durable pour les villages privés du passage de l'ancienne ligne 74.

Les efforts et l'entêtement de la commune ont permis de faire passer ce dossier au niveau régional.

Le 16 novembre dernier, nous informions la population de Juprelle que deux arrêts supplémentaires avaient été créés par la société flamande de transport « De Lijn » sur la ligne 79. Ceux-ci sont opérationnels depuis le 20 novembre.

Malgré tout, nous sommes conscients que ces deux arrêts ne suffisent pas et nous espérons pouvoir trouver une issue favorable à cette situation compliquée et indépendante de notre volonté.



Ancienne maison de repos rue Fossé Botton

Durant le mois de juillet, la presse a publié un article concernant un projet visant à transformer l'ancien bâtiment de la maison de repos situé rue Fossé Botton en un centre d'accueil pour réfugiés.

En août, les Autorités communales et de la zone de Police Basse-Meuse ont rencontré les représentants de la société privée qui était à l'initiative de ce projet.

Lors de cette réunion, nous avons rappelé la position de la commune ainsi que l'ensemble de nos arguments démontrant très clairement l'impossibilité d'implanter ce centre à l'endroit précité.

La Police a également expliqué qu'il n'était pas envisageable, de son point de vue, d'augmenter sa charge de travail eu égard, notamment, à un effectif déjà limité, à la présence de la prison de Lantin et de l'EDS de Paifve mais aussi du centre FEDASIL à Glons.

Les différents éléments avancés par Madame la Bourgmestre et les membres du Collège communal ont retenu la meilleure attention de nos interlocuteurs.

Ces derniers ont pris acte de notre refus catégorique et ont précisé qu'il ne s'agissait, rien de plus, que d'une étude sur la faisabilité du projet. Le point de départ de celle-ci étant la rencontre avec les Autorités communales.

En septembre 2023, Madame la Bourgmestre a provoqué une réunion avec différents intervenants concernés par ce dossier dont, notamment, la personne responsable de la société disposant d'un droit réel sur l'ensemble des bâtiments formant la maison de repos « La Farnientane ».

A cette occasion, Madame la Bourgmestre a fait preuve de fermeté et a rappelé la position de la commune de Juprelle en ce dossier. La personne « ayant droit » précitée a entendu nos arguments et a annoncé, devant témoins, qu'aucun centre de réfugiés, ni aucun autre centre communautaire, ne verrait le jour à cet endroit.

Journées de la sécurité routière, les 6, 7 et 8 juillet 2023.

Les 6 et 7 juillet 2023 les enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaires des écoles Communales ont pu tester la piste d'agilité cycliste et le quizz sécurité. Il y avait également une exposition de véhicules de circulation ainsi qu'un stand de mise en ordre des vélos.

Le Club Vélo de Juprelle et les bénévoles de Bassenge se sont relayés pour assister les enfants sur le trajet, puisque tous les enfants sont venus à vélo jusqu'à l'école de Juprelle.

Le 8 juillet 2023 les citoyens pouvaient en plus tester la voiture tonneau, les lunettes alcovision et ils avaient la possibilité de faire graver leur propre vélo.

Nous tenons à remercier chaleureusement la Zone de Police Basse-Meuse, le Club Vélo de Juprelle ainsi que Les Bénévoles de Bassenge !



Fête des « Jubilaires » 2023

Cette année encore, nous avons souhaité réunir les jubilaires qui fêtaient leurs 50 ans, leurs 60 ans et leurs 65 ans de mariage en 2023.

Le 30 septembre dernier, nous avons accueilli les couples fêtés à l'école de Slins afin de célébrer ces anniversaires. Nous avons organisé une réception en leur honneur, sous forme de cocktail dinatoire.



Conférence du Professeur Philippe Boxho : « Les morts ont la parole »

Le 26 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Philippe Boxho, professeur de médecine légale et spécialisé en médecine d'expertise. Il nous a fait l'immense honneur de venir à Juprelle partager avec nous différents cas qu'il a rencontrés dans sa carrière de médecin légiste et qu'il relate dans ses livres « Les morts ont la parole » et « Entretien avec un cadavre ».

Pendant plus d'une heure, Monsieur Boxho a captivé le public en relatant ses expériences de médecine légale.

Nous espérons pouvoir le réinviter prochainement.



Bourse aux livres

Le 25 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser une grande bourse aux livres à l'Eglise de Slins. De nombreux citoyens sont venus chercher quelques livres gratuitement. Cet événement fut l'occasion pour tous d'admirer l'église de Slins qui a été récemment renovée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, du 20 au 22 novembre, sont venues déposer des livres dont ils n'avaient plus besoin, permettant ainsi à d'autres personnes de profiter à présent de ces ouvrages.

Nous tenons également à remercier les membres de la fabrique d'Eglise de Slins.



Distribution de bûchettes 2023

Le 13 et le 14 décembre 2023, nous avons procédé à la distribution de bûchettes pour les personnes de 75 ans et plus qui habitent la commune. Cette année encore, le CPAS nous a aidés afin que la distribution se passe dans les meilleures conditions.



Conférence de Monsieur Luthers : Derniers domiciles connus

Le 6 décembre dernier la Commune de Juprelle a invité tous les citoyens de Juprelle à la conférence de Monsieur Thierry Luthers. Celui-ci a fait part aux citoyens présents de sa passion pour les tombes des personnalités célèbres.



Bonne et heureuse nouvelle année à tous !
Je vous souhaite à tous une bonne année 2024.
Qu'elle vous apporte réussite et prospérité.
Que le bonheur et la joie soient au rendez-vous.

Votre Bourgmestre
Christine SERVAES



Travaux dans les écoles

De nombreux travaux d'entretien ont encore eu lieu durant cette année 2023. Deux chantiers importants sont à souligner.

Tout d'abord, l'école de Wihogne a été rénovée et un couloir intérieur a été créé afin de lier les classes au réfectoire sans passer par l'extérieur.

De nouveaux sanitaires ont été réalisés et une cuisine a été installée. Les travaux de remise aux normes électriques et incendie ont été exécutés. L'entièreté des locaux a été carrelée et les murs ont été repeints. Les anciens lanternes ont été conservés apportant ainsi la lumière naturelle dans les différents locaux. Un tout nouveau système d'éclairage LED a été installé dans les classes, améliorant ainsi le confort des enfants. Il permettra de réaliser des économies sur les factures d'électricité.

Ensuite, les travaux d'isolation de l'école de Juprelle ont été terminés. Ce chantier conséquent a nécessité de nombreux phasages durant les congés scolaires. Rappelons les différentes étapes :

- Isolation et nouvelle toiture ;
- Pose des nouveaux châssis de fenêtres isolants ;
- Nouveaux parements des façades avec 16 cm d'isolant ;
- Groupes de ventilation dans toutes les classes.

Sans oublier le nouveau revêtement de la cour en hydrocarboné.

Nous vous informons que deux nouvelles chaudières à condensation viennent d'être commandées, et nous espérons leur placement durant les vacances de Pâques.

L'ensemble des travaux énumérés a été réalisé à l'aide de différents subsides obtenus par le Service Travaux. La Commune de Juprelle vous informe d'ailleurs qu'elle a répondu à l'appel à projet du Plan d'Investissement Exceptionnel (PIE) de la Fédération Wallonie Bruxelles et espère être retenue pour l'un ou l'autre projet.

Enfin, un permis de bâtir a été délivré pour la construction de deux nouvelles classes à l'école de Lantin. Nous sommes dans l'attente du feu vert du pouvoir subsidiant pour commencer les travaux. Nous espérons commencer durant les grandes vacances par la démolition de l'ancienne classe des devoirs et de la bibliothèque de Lantin. Les classes

répondront aux nouvelles normes notamment au point de vue énergétique. Les classes seront pratiquement autonomes à l'aide des panneaux photovoltaïques et du système de pompe à chaleur pour le chauffage par le sol, sans oublier le bloc sanitaire qui sera desservi par l'eau récupérée des toitures. Les travaux seront financés par des fonds Européens à concurrence de 65%. C'est la première fois que notre commune bénéficie d'un subside Européen (PRR).



Sécurité en Action : Sensibilisation à l'Évacuation Incendie dans nos bâtiments

La Commune de Juprelle organise régulièrement des exercices d'évacuation dans ses bâtiments pour assurer une stricte conformité et l'application adéquate des diverses procédures mises en place. Ces exercices servent à évaluer la fiabilité des équipements de sécurité, s'assurant ainsi de leur bon fonctionnement en cas de besoin. L'objectif principal demeure la familiarisation des occupants avec les bonnes pratiques à adopter lors d'une évacuation. Il est important de souligner que bien que la planification de ces exercices nécessite des ressources et du temps, la priorité absolue reste la sécurité de chaque individu. Ces exercices sont réalisés dans le temps requis et nous espérons nous améliorer d'année en année.

"Un Village, Un Espace Ludique : Les Aires de Jeux de Juprelle"

La Commune de Juprelle met à disposition du public des aires de jeux, toutes ouvertes et accessibles. Récemment, une nouvelle aire de jeux multisports a été inaugurée à Slins, garantissant un environnement sécurisé pour les utilisateurs.

Les aires disponibles comprennent :

- La plaine d'Anixhe
- La plaine de Lantin, située en face de l'école communale ;
- La Plaine Paifve « Centenaire » ;
- La plaine Paifve du Clos Mosan ;
- La plaine de Fexhe-Slins « Flot Guillaume »
- L'aire de jeux de l'école Slins ;
- Le parcours vitae du hall omnisports de Slins.

Pour assurer la sécurité des utilisateurs, la commune a mis en place un plan de surveillance et de contrôle couvrant l'ensemble de ces aires de jeux. Nos procédures de suivi impliquent le remplacement des composants défectueux ou endommagés, l'élimination des angles aigus et des fissures, le nivellement et la fixation des sols et des points de réception, le traitement du bois, la peinture et la soudure, ainsi que des mesures préventives telles que le remplacement de pièces.

Chaque aire de jeu est régulièrement entretenue par les ouvriers communaux et la fréquence des travaux d'entretien varie en fonction de son emplacement et de sa fréquentation. Des inspections régulières ainsi que des examens visuels sont effectués par le Service Travaux sur les modules de jeu pour garantir leur sécurité et leur bon état.





Voirie

Rue du Tige

Avec un peu d'avance sur le planning prévisionnel, la rue du Tige est ouverte à nouveau à la circulation depuis mi-décembre.

La société ABTECH qui a avait commencé en avril 2023 la dernière phase des travaux pour cette voirie a « pratiquement » terminé avec quelques mois d'avance. Il reste quelques finitions ainsi que le marquage qui sera réalisé au retour des beaux jours.

Toute l'assiette du domaine public a été rénovée et les trottoirs élargis quand nous en avons la possibilité afin de sécuriser le cheminement des piétons.

Sur cette phase, en plus de la rénovation complète qui comprend la fondation, la sous-fondation et le revêtement de trottoir et de voirie, une réparation de l'égouttage a été opérée par la technique du chemisage.

Voici encore un tronçon de nos vieilles routes en béton rénové pour plus de confort tant pour les usagers que pour les riverains.

Nous en profitons pour nous excuser des désagréments occasionnés dans ces différentes phases de chantier, et nous vous remercions pour votre patience. Avec la société adjudicatrice, nous avons à tout moment essayé de réduire au maximum les nuisances survenues.

- Rénovation de la rue Joseph Martin à Lantin :

Cela fait maintenant quelques années que la Commune rénove des voiries sur fond propre. Le chantier est réalisé par nos ouvriers communaux et la/les couche(s) d'hydrocarboné(s) par une société privée.

Afin de ne pas « déranger » les utilisateurs de ces voiries et le trafic des bus, nous intervenons durant le mois d'août (congés scolaires).

Cette année, après la rue du Cimetière à Voroux en 2022, c'était au tour de la rue Joseph Martin à Lantin.



- Réfection de la rue Provinciale (ancienne) et pose d'un égouttage :

L'ancienne rue Provinciale, partie menant à la gare de Liers, vient de subir une grosse transformation. La Commune, en association avec l'A.I.D.E. et la S.W.D.E., a réalisé – par l'intermédiaire de la société Marcel Baguette - la

pose de l'égouttage (+/- 465m de canalisation et +/-80 raccordements particuliers) tant attendu par les riverains ainsi que le remplacement d'un tronçon de canalisation d'eau potable.

En plus de ces travaux, la Commune a fait transformer le visuel et la praticabilité de la nouvelle voirie en créant des trottoirs conformes des deux côtés de la voirie, en concevant des zones de stationnement sur toute la longueur du chantier et en offrant une zone de stationnement couvert pour les vélos aux abords de la gare.

Point de vue de la sécurité, en plus d'offrir de vrais trottoirs aux usagers faibles, nous avons marqué en rouge le carrefour avec la rue des Combattants afin de faire prendre conscience aux automobilistes de la présence de celui-ci.



- Chemin Buisson Gros Guillaume à Slins :

Dans le cadre d'un subside commun avec la Commune de Bassenge pour la création d'une liaison entre nos deux communes, les travaux de bétonnage du Chemin Buisson Gros Guillaume ont débuté. Vu les conditions climatiques de cette fin d'année, le chantier a pris un peu de retard mais devrait se terminer pour les congés de Noël.

L'année prochaine, ce chantier sera prolongé jusqu'au « bois » menant au Fond de Couvenailles. Le chemin sera égalisé et stabilisé afin de permettre un passage aisé pour les piétons vers le chemin en contre-bas et permettre une promenade agréable entre les 2 communes.



Élagage et biodiversité

Nous avons malheureusement dû procéder à l'abattage de plusieurs arbres au hall omnisports de Slins car ceux-ci représentaient un danger. Effectivement, ils étaient morts de l'intérieur et risquaient de tomber. Vu la fréquentation des lieux, il était préférable de ne prendre aucun risque. Sous les recommandations de la DNF, nous avons laissé les plus grosses buches sur place afin de permettre à la biodiversité de s'y développer. Avec la mare à proximité, c'est un endroit idéal. Nous y avons apposé un petit écriteau avec quelques explications.

A l'école de Wihogne, l'arbre au milieu de la cours a dû être fortement élagué. Il pourrissait de l'intérieur et était envahi par les guêpes. Nous espérons qu'il reprenne au printemps.



Nous remplaçons également quelques arbres dans la rue du Chainay, la rue des Acacias, la rue du Fays ainsi que sur la place des Marronniers à Voroux-Lez-Liers.



Recensement d'arbres et haies remarquables sur le territoire communal.

A la demande du Service Public de Wallonie, la commune recense les arbres et haies remarquables sur l'étendue du territoire. Les arbres sont considérés comme remarquables s'ils cumulent certaines caractéristiques :

- les arbres à hautes tiges dont le tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum cent cinquante centimètres.
- les arbustes dont le tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum septante centimètres.

Les arbres constitutifs de boisement ou d'alignements destinés à une exploitation sylvicole ou à l'agroforesterie ne sont pas concernés. Les haies remarquables sont d'essences indigènes et plantées depuis plus de trente ans sur le domaine public de la voirie.

La démarche permettra de les enregistrer et de les classer au regard de la législation wallonne. Une liste sera établie, publiée au Moniteur belge et sur le portail cartographique du Service public de Wallonie comme prévu à l'article R.IV.4-7 du CoDT.



Tri des déchets : Alléger sa poubelle pour réduire sa facture

C'est pour répondre à une directive européenne que nous sommes passés aux conteneurs à puces début 2022. Jusqu'ici tout s'est bien passé pour la majorité des citoyens. Pour les personnes ayant dépassé les quotas, une réunion organisée par Intradel à la salle du Trîhê leur a permis, nous l'espérons, d'obtenir des informations claires et précises sur le tri des déchets.

Nous tenons à rappeler que des mesures sociales existent pour les enfants de moins de 3 ans, les gardiennes ONE, les bas revenus, les personnes bénéficiant du revenu d'intégration, les dialysés et les personnes incontinentes. Si vous êtes dans ces conditions, n'hésitez pas à contacter le service de la recette communale par mail (recette@juprelle.be) ou par téléphone au 04/278.75.65 pour en bénéficier.

Par ailleurs, il vous est possible de consulter tout au long de l'année votre production de déchets. Il suffit pour cela de vous rendre sur le site d'Intradel (www.intradel.be) onglet « Mon conteneur en ligne ». Munissez-vous de votre login et mot de passe, identifiez-vous et consultez votre production.

Vous avez également la possibilité de changer le volume de vos conteneurs gratuitement : 04 240 74 74 ou intradel@intradel.be

N.B. N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps. En cas de forte chaleur annoncée, il est possible que le collecteur passe plus tôt.

C'est honteux !!!! Encore et toujours des dépôts clandestins.

Malgré les mises en garde et les diverses sensibilisations, nous constatons une augmentation accrue de dépôts clandestins d'un nouveau genre : les pneus de voiture et les déchets verts. Il est important de rappeler que leur évacuation a un coût et ce coût est réparti sur la collectivité. Il existe un parc à conteneurs sur la commune, il est gratuit et également ouvert le samedi. N'hésitez pas à aller y déposer vos immondices.

A la demande des agriculteurs, un panneau « Interdiction de jeter les déchets verts » a été placé sur divers tas de fumier. En plus des tontes de pelouse qui étaient autorisées, on retrouve des branches, des cannettes, des pierres et divers objets qui causent des dégâts aux machines agricoles et aux animaux. Nous avons tous la responsabilité de garder notre commune propre.



Aménagement d'espaces :

Comme chaque année, divers travaux d'embellissement de la commune ont été effectués :

L'aménagement de la Croix des missions de la Bourgogne à Paifve ; La pose d'un banc à Wihogne rue Heure-Le-Tixhe ;



La pose d'un banc et de deux bacs à fleurs à l'entrée du Chemin « Couvenailles » à Slins.





Plus de 2 millions d'€ de subsides pour la commune de Juprelle.

Plus de 2 millions d'€ de subsides pour la commune de Juprelle dans le cadre des rénovations énergétiques de ses bâtiments. La commune est consciente que pour réaliser des économies sur l'énergie, il faut rénover en profondeur en travaillant sur l'enveloppe extérieure de ses bâtiments et changer également certains modes de fonctionnement. La commune a donc participé à 4 appels à projet différents au cours de l'année 2022 et c'est avec une certaine fierté qu'elle a appris que tous ses dossiers avaient été retenus, il s'agit :

- Du Service Travaux à Voroux-Liez-Liers dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics pour un montant de subsides de 850281,07 € ;
- De la salle communale « A TRIHE » de Villers St Siméon et le nouveau bâtiment du CPAS à Lantin dans le cadre de l'UREBA exceptionnel pour un montant de subsides de 198414,71 € ;
- D'une aile de l'école de Lantin qui sera complètement démolie et reconstruite dans le cadre du Plan de reprise et de résilience européen (PRR) pour un montant de subsides de 341812,90 € ;

- De la rénovation énergétique du Hall omnisports de Slins dans le cadre de la rénovation énergétique des infrastructures sportives – Plan national pour la Reprise et la Résilience (PNRR) pour un montant de subsides de 637476,40 €.

Le but des travaux est d'atteindre 35% d'économie sur les consommations énergétiques. Pour ce faire, certaines toitures seront remplacées et/ou isolées, les façades seront également isolées et les châssis seront remplacés. Les systèmes de chauffage seront complètement revus voir remplacés, les éclairages seront également recalculés et redimensionnés avec du LED.

L'ensemble des dossiers ont été introduits par le service technique interne de l'Administration en se basant sur des audits énergétiques réalisés au préalable. Mais les délais de réalisation imposés par l'Europe sont très courts, c'est pour cela que les auteurs de projets ont déjà été désignés et que les études sont en cours. Nous espérons donner les premiers coups de pelle et de pioche en 2024.

Un puits de silex le long de la chaussée Brunehaut

Le 20 juillet dernier, un effondrement important et imprévisible s'est produit soudainement Chaussée Brunehaut à la hauteur des numéros 122-124.

Des mesures de sécurité ont été prises directement afin de préserver les habitations des riverains ainsi que les usagers de la route. Nous avons donc pris la décision de bloquer complètement la route sur base de l'avis de notre expert. Une déviation a donc été mise en place.

Sur base des éléments visibles et la particularité du sinistre, nous avons été amenés à contacter le service Géologie de la Région Wallonne. Ces spécialistes nous ont demandé de réaliser une série d'essais afin, d'une part, de déterminer le périmètre de la zone problématique et les causes de l'effondrement, et d'autre part, surtout, de rassurer les riverains concernés quant à la stabilité de leur habitation.

Après analyse des résultats, il semblerait que la cavité formée en partie en domaine privé et en partie en domaine public serait le résultat de la dégradation d'une ancienne exploitation de silex.

En effet, au début du 20ème siècle, le silex était utilisé comme matériau de construction pour les routes et les habitations. Les causes de cet effondrement soudain ne sont pas encore connues.

Afin de réparer et de rendre à nouveau la voirie praticable, un auteur de projet a été désigné. Ce bureau d'étude rédige un cahier des charges et un métré qui permettront d'ouvrir une procédure de mise en concurrence pour désigner une ou plusieurs entreprises qui réaliseront les travaux.

Sa tâche n'est pas simple car les interventions impliquent la propriété communale et les propriétés privées. Et, dans la zone communale, l'égout principal est impacté ainsi que tous les impétrants présents en trottoir comme les câbles et conduites en électricité, en eau, en téléphonie,...

Au vu des procédures de marché public en vigueur, nous espérons un début de travaux fin du 2ème trimestre ou début du troisième trimestre de 2024.



Jonathan GREVESSE
1^{er} Echevin



Echevinat des Sports, de la Jeunesse, de la Culture,
de la Gestion des salles, du Tourisme et de l'Énergie

Module Street Workout

L'été dernier, un nouveau module de Street Workout a été installé devant le hall omnisports de Slins par les ouvriers du service travaux et du Centre Sportif.

En effet, lors de la période Covid, beaucoup de sportifs n'avaient pas d'autre choix que de faire de l'exercice en extérieur. Le parcours Vita du Centre Sportif de Juprelle se faisant vieux, Antoine et Louis, ainsi que d'autres jeunes de notre Commune, ont fait la demande d'un nouveau module à l'Echevinat du Sport.

La Commune a donc décidé de budgétiser l'achat d'un module de Street Workout. Celui-ci a été choisi en concertation avec nos sportifs. Il s'agit d'un bel investissement de 8.834,21€.

Le Street Workout est un sport mêlant la gymnastique et la musculation. Cette discipline contient des figures de force, de souplesse, d'équilibre et d'agilité. Notre module est ainsi à votre disposition pour vos : front lever, push up, pull up, monkey bridge, dips, human flag, muscle up, ...

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de votre corps et de votre comportement. Soyez ainsi attentif à votre bien-être et à celui des autres. La Commune et le Centre Sportif déclinent toute responsabilité en cas d'accident.



Agenda des stages au Centre Sportif de Juprelle

Voici l'agenda des stages du Centre Sportif de Juprelle pour l'année 2024 :

- **Vacances de carnaval :**
du 26/02 au 01/03/2024.
- **Vacances de printemps :**
du 29/04 au 03/05/2024 (pas de stage le 1er mai).
- **Vacances d'été :**
du 08/07 au 12/07, du 15/07 au 19/07, du 12/08 au 16/08 (pas de stage le 15 août) et du 19/08 au 23/08/2024.
- **Vacances d'automne :**
du 21/10 au 25/10/2024.

Retrouvez toutes les informations à propos des stages sur la page Facebook « Centre sportif de Juprelle » et sur le site internet : www.centresportifjuprelle.com

Les inscriptions pour le stage de Carnaval sont d'ailleurs actuellement ouvertes. Le stage est proposé au prix de 70€/enfant. Pour inscrire votre enfant, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse sportjuprelle@hotmail.com en mentionnant son nom, son prénom, sa date de naissance et votre numéro de téléphone.



AGISCCJ
Centre Sportif de Juprelle





Padel

Cela fait quelques mois maintenant que le Centre Sportif de Juprelle accueille des dizaines de joueurs de padel chaque jour sur ses 2 nouveaux terrains couverts.

Mais tout d'abord, revenons en arrière...

L'idée de la construction de terrains de padel a émergé en février 2020. Malheureusement, en raison du Covid, le projet a pris du retard et il a fallu attendre quelques mois pour que la décision soit actée par le Conseil d'Administration.

Après plusieurs marchés publics et de nombreuses réunions avec l'architecte et les entrepreneurs retenus, les travaux ont finalement débuté fin février 2023 pour se terminer 3 gros mois plus tard. Le coût de ce projet est de 525.000€.

Le Conseil d'Administration du Centre Sportif a ensuite pris la décision de remettre la gestion des terrains à « Padel Passion », ASBL créée en 2018 et initialement basée à Herstal. Padel Passion est affiliée à la fédération AFPadel (Association Francophone de Padel) ; cette dernière compte 9.350 affiliés.

L'inauguration officielle entre les différents corps de métier, Padel Passion et le Conseil d'Administration a eu lieu le 29 juin dernier. C'est aussi à cette date que les différentes parties ont signé la convention de partenariat et que les clés ont été remises au club. L'ouverture des terrains a été fixée au 1er juillet tandis que l'inauguration officielle, présidée par Mademoiselle Servaes, Bourgmestre de Juprelle, s'est déroulée le samedi 14 octobre 2023.

Les réservations se font en ligne via l'application « Padel Passion.be ». L'ASBL Padel Passion propose la location du matériel nécessaire et peut vous aider à trouver un partenaire et des adversaires de tous niveaux.

L'ASBL organise également des tournois, des initiations, des cours et des stages pour enfants et adultes. Pour plus d'informations, contactez Remo Stivala au 0473/33.51.00.



Randonnées balisées

Le Centre Sportif de Juprelle vous propose 3 nouvelles randonnées pédestres balisées dans la commune au départ du hall omnisports de Slins (rue du Chainay, 61).

Voici les codes couleur correspondants :

Balisage vert : 6 km

Balisage bleu : 10 km

Balisage rouge : 16 km

La première randonnée, adaptée à tous les niveaux ainsi qu'aux poussettes, vous emmène à la découverte du village de Slins et de ses monuments. La seconde vous dirige en plus vers le village de Fexhe-Slins. Enfin, la grande randonnée de 16 km traverse les villages de Paifve, Villers-Saint-Siméon, Liers, Anixhe, Fexhe et Slins et alterne chemins de terre et chemins bétonnés.

Retrouvez ci-dessous le tracé des différentes balades.



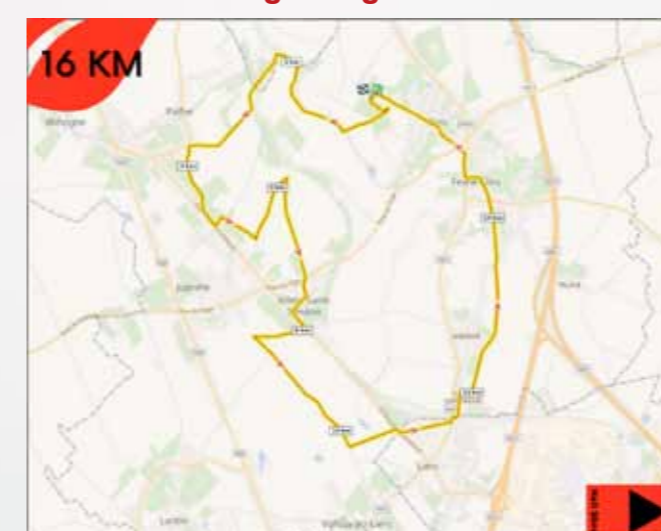
Balisage vert : 6 km



Balisage bleu : 10 km



Balisage rouge : 16 km



Jeune prodige en Taekwondo

Oscar Delvaux a débuté à l'âge de 6 ans au sein du Taekwondo Dynamicteam Juprelle, en compagnie de son papa. Très mature pour son jeune âge, il a vite démontré de bonnes dispositions dans la pratique de cet art martial coréen orienté sur des techniques de jambes variées et spectaculaires.

Avec l'accord de ses parents et de son entraîneur, Luc Laval, Oscar a décidé de s'inscrire à une compétition en catégorie débutants. Cette première expérience se révélant assez prometteuse, il s'est pris au jeu et a enchaîné deux autres championnats dans la foulée.

Cependant, les combats chez les débutants ne convenant pas à la progression souhaitée d'Oscar, son papa ainsi que son entraîneur ont décidé par la suite de faire monter le jeune motivé directement en catégorie supérieure (hautes ceintures).

C'est ainsi qu'Oscar s'est fait rapidement repérer par le coach fédéral qui, en réalité, l'a tenu à l'œil durant toute une saison avant de l'inviter à intégrer le team Alpha. Cette section est réservée à l'élite de la Fédération Belge Francophone de Taekwondo (ABFT). Elle est basée à Auderghem (Bruxelles) et ne compte que 6 espoirs cadets pour la Wallonie et Bruxelles.

Durant sa première année avec l'équipe fédérale (depuis mars 2023), notre jeune pépite de bientôt 13 ans a participé aux internationaux de Belgique, Hollande, Luxembourg, Autriche, Pologne et Roumanie lors desquels il est monté sur plusieurs podiums.

Comme le dit son entraîneur Luc Laval : « Dans le sport, comme dans la vie, on doit faire preuve de motivation, de discipline et de sacrifice afin d'atteindre les résultats que l'on se fixe ». Mais il ajoute que cela ne serait évidemment pas possible sans l'implication de ses parents, Audrey et Fabrice, qui le suivent sans relâche dans son choix du haut niveau.

En effet, ils l'accompagnent à tour de rôle aux entraînements fédéraux 3 fois par semaine (9h au total) afin qu'il se prépare aux compétitions de niveau international pour peut-être un jour décrocher une sélection européenne, mondiale ou... olympique.

Selon Oscar : « The sky is the limit ».

Bravo Oscar, tes parents et ton entraîneur sont fiers de toi. Je te souhaite beaucoup de succès pour la suite.



Champion de moto

Bastien Mackels n'est autre qu'un champion de moto de 38 ans habitant notre commune depuis l'été 2019, après avoir grandi du côté de Sprimont. Pour gérer sa carrière moto plus facilement, il est indépendant depuis 2009 et travaille dans la télécommunication depuis 2012.

Depuis tout petit, Bastien est attiré par la moto, les sports moteurs et surtout la compétition. Cependant, le budget pour rouler à moto étant très élevé, c'est sur les parkings avec son premier scooter que Bastien a commencé à s'entraîner à mettre le genou à terre avec des protections de skateboard.

C'est en 2008, à l'âge de 23 ans, que tout a changé lorsque le campus de Francorchamps lance la formation de mécanicien moto compétition. Lors des inscriptions, Bastien découvre qu'une sélection est ouverte pour intégrer, en tant que 2ème pilote, le team du campus de Francorchamps aux côtés du pilote liégeois Grégory Fastré. Sans réellement réaliser que cela signerait le début de sa carrière de pilote moto, il s'y présente et obtient cette place tant rêvée. C'est là que tout commence... Ses débuts sont très bons et le placent à moins d'une demi-seconde des chronos de Grégory. Les 2 pilotes remportent toutes les pole positions ainsi que plusieurs courses dont les 8h de Spa dans leur catégorie. C'est ainsi qu'au terme de sa première année de compétition, Bastien décroche le titre de champion de Belgique.

Lors de la 2ème année, en 2009, le jeune pilote gagne sa place pour rouler dans un team aux 24h du Mans, une des courses du championnat du monde d'endurance les plus prestigieuses au monde. Ce n'est alors que la 4ème course de sa carrière dont sa première sur une grosse cylindrée.

Bastien a, par la suite, fait des rencontres qui lui ont apporté des opportunités pour le mettre en avant lors de certaines courses du championnat belge et en championnat du monde d'endurance. En 2010, Bastien finit 2ème des 24h Bol d'Or avec le team français LTG 57 ; il s'agit là de son tout premier podium en championnat du monde.

Continuant sur sa lancée, en 2012 lors d'une course à Francorchamps, Bastien s'offre le podium devant deux leaders du très relevé championnat d'Allemagne Superbike (IDM), une compétition internationale de très haut niveau. Le pilote est alors repéré par Werner Damen (Overpelt), ex-pilote belge de haut niveau et team manager belge du team BMW officiel en IDM Superbike. Ce dernier lui donne ainsi l'opportunité de rouler lors de la saison 2013 grâce à 2 sponsors. Bastien entame alors une carrière de haut niveau et remporte à nouveau plusieurs pole positions, plusieurs podiums et victoires jusqu'à être sacré champion IDM Superstock 1000.

Ensuite, lors de la même saison avec le team BMW, Bastien décroche aux 8h d'Oscherleben sa première victoire en championnat du monde d'endurance.



La saison 2015 lui permet enfin de gagner sa vie en compétition moto, mais malheureusement, le jeune trentenaire compte son premier gros accident lors de tests de présaison. C'est donc à la mi-saison que le pilote remonte à nouveau sur une moto et fait quelques podiums en championnat IDM Superbike.

En 2017, Bastien part chez Yamaha Allemagne pour le championnat IDM Superbike et avec le team français Viltas Yamaha pour le championnat d'endurance. A chaque course, le podium est atteint et le team finit par gagner le championnat du monde d'endurance Superstock. Bastien est alors sacré champion du monde d'endurance.

En 2018, le pilote repart chez BMW avec le team Wilbers en championnat IDM Superbike durant lequel il remporte à nouveau plusieurs pole positions, podiums et victoires et termine ainsi vice-champion.

Les saisons suivantes se sont révélées plus compliquées : en 2019, en raison d'un problème de livraison de moto, le team n'a démarré la saison que pour les 3 dernières courses privant ainsi Bastien de place au championnat. Le pilote termine tout de même sur le podium à l'issue de chaque course, malgré le manque de rythme évident vis-à-vis de ses adversaires ayant disputé l'entièreté du championnat. En 2020, en plus du covid-19 qui a rendu la saison particulière, une nouvelle blessure suite à une chute contraint le pilote à devoir abandonner la saison au bout de la 2ème course.

En 2021, Bastien repart avec le team SWPN Yamaha Benelux pour le championnat IDM Superbike et avec le team français Sapeurs-

pompier pour le championnat du monde d'endurance où de belles places ont été remportées. Malheureusement, lors des 24h Bol d'Or, Bastien se fracture le poignet l'empêchant ainsi de finir les 2 championnats.

L'année suivante, le pilote repart avec le team suisse Weber Kawasaki en IDM Superbike et avec le team français Tati Team Kawasaki en championnat d'endurance. Malheureusement, lors de la 2ème course IDM, Bastien chute et termine avec cinq fractures au pied droit et une clavicule déboîtée. Il reprend néanmoins 2 mois plus tard et prend la tête des 24h Bol d'Or jusqu'à 4h avant la fin de la course car le moteur finit par lâcher. La course est tout de même terminée avec une 4ème place en championnat.

En 2023, Bastien signe avec le nouveau team belge KM99 pour le championnat d'endurance, mais lors des 24h du Mans, le team SWPN Yamaha Benelux le rappelle pour remplacer leur pilote blessé. Bastien fait alors la saison complète avec eux en IDM Superbike remportant plusieurs podiums, mais n'a pas pu continuer en raison de concordance de dates avec la course du championnat du monde d'endurance à Suzuka au Japon.

Le team belge KM99 finira 6ème aux 24h de Spa ce qui est, d'après Bastien, un excellent résultat pour la deuxième course du team. Aujourd'hui, Bastien détient 33 victoires, 84 podiums et 21 pole positions. Je ne peux que le féliciter pour son parcours, son ambition et sa persévérance dans un sport aussi difficile qu'est le sport motocycliste.

Jogging du Père Noël

La deuxième édition du Jogging du Père Noël de Slins a eu lieu le dimanche 17 décembre dernier.

A l'approche des fêtes, presque deux cents joggeurs, coiffés d'un bonnet de Noël, ont couru aux côtés du Père Noël, sous un beau soleil et une dizaine de degrés de plus que lors de la précédente édition.

En fonction de la distance choisie, les joggeurs ont effectué une, deux ou trois boucles de 3,3 km dans le village de Slins au départ du hall omnisports. Cette nouvelle boucle proposée cette année a particulièrement plu aux joggeurs. Ce jogging faisait partie du Challenge « Cours la Province » et était l'avant-dernier de l'année. Il a permis de faire connaître notre jogging à des joggeurs de régions parfois lointaines, notamment 2 joggeurs provenant de Gedinne à 140 km et de Ath à 150 km de notre village de Slins.

Les joggeurs ont ensuite pu se promener, boire un verre et/ou manger un bout sur le marché de Noël à l'intérieur du hall omnisports et également assister à la remise des prix.

Christophe COLARD
Echevin





Echevinat de l'instruction publique, de la petite enfance,
des garderies, de l'accueil extrascolaire, des plaines de jeux
et Bibliotheque



En ce début d'année scolaire, nous avons beaucoup de choses à vous raconter concernant l'école de Lantin.

Les enfants de maternelle ont participé à la construction de la sorcière Hallobeth : mains en papier mâché, perruque en corde, décoration du char. De leur côté, les élèves de 5ème et 6ème ont participé activement à la préparation de l'évènement qui avait lieu dans les rues de Lantin. En groupes, ils ont créé les dialogues, préparé les décors. Ce chouette projet a été mené en collaboration avec l'Asbl du Fort de Lantin.

En novembre, les maternelles ont assisté à un spectacle sur le monde. Avec Kim et Nina, ils ont pu découvrir l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Ceci permettra de lancer leur projet autour des langues. Quelle chouette expérience !

De leur côté, les élèves de première et de deuxième se sont rendus à Eben-Emael. Ils ont pu passer quatre jours sur le thème de la nature et des hommes préhistoriques. Cela leur a permis de vivre de nombreuses aventures et de monter au sommet de la Tour d'Eben Ezer. Lundi 13 novembre, les élèves de deuxième année se sont rendus devant le monument aux morts au fort de Lantin. Cela leur a permis d'apprendre beaucoup de choses sur la Première Guerre mondiale et l'Armistice.

Mais nous n'oublions pas les élèves des classes de P3 et P4 qui ont vécu une activité Cap' Sciences durant laquelle ils ont abordé le thème de la lumière. Les élèves ont participé à plusieurs ateliers :

Premièrement, les prismes, où ils ont appris que la lumière blanche était composée de toutes les couleurs allant du rouge jusqu'au violet.

Deuxièmement, ils ont créé un arc-en-ciel à l'aide de matériel où ils ont analysé les couleurs qui le composent et leur ordre. Ensuite, les Lightbox pour découvrir les couleurs primaires et secondaires et comprendre pourquoi nous voyons les objets d'une couleur ou d'une autre (phénomène d'absorption et de reflet).

Enfin, les images 3D avec des lunettes à filtres pour comprendre la superposition d'images. Durant ce premier trimestre, les enfants de Fexhe-Slins ont vécu différentes activités. Tout a commencé dès la rentrée par la venue de Cap Sciences : l'électricité et la flottaison n'ont plus de secrets pour eux!

Nous avons participé au cross avec de bons résultats et surtout une implication de tout le monde.

Nous avons vu des spectacles dont l'histoire de « Brunor au temps des châteaux-forts », « Les poux » et « Un seul être humain, des milliers de culture ».



Comme chaque année, nous avons eu la présentation de cinq nouveaux livres pour le Prix Versele. Quelle chance, ils feront partie du jury ! Certains élèves ont visité une bibliothèque. Et c'est sans parler de la venue de saint Nicolas : les enfants de maternelle ont reçu de

nouveaux jeux, les grands de primaire pourront toucher un peu à la magie lors d'un atelier tandis que les petits assisteront à un spectacle durant lequel ils pourront entrer dans une boutique un peu spéciale.

En ce qui concerne les moments de rencontre avec les parents nous avons profité du petit déjeuner et de la balade gourmande lumineuse. Quel bon début d'année !!!

L'année scolaire a débuté avec le traditionnel petit déjeuner à l'école de Slins mais également à l'école de Wihogne.



Avec le plaisir supplémentaire, pour celle-ci, de pouvoir accueillir petits et grands dans des locaux flambant neufs !

L'équipe du service travaux ayant mis les bouchées doubles afin que tout soit fin prêt pour la rentrée !

Merci encore !

Diverses activités ont émaillé ce premier trimestre de l'année scolaire :

Activités Cap Sciences, Halloween pour les petits et en collaboration avec les résidents des Oliviers pour les plus grands et le séjour à la Fraineuse à Spa pour nos élèves de P5-P6. Saint Nicolas est venu à l'école nous rendre visite ainsi que Père Noël le 22 décembre pour terminer cette année 2023 en beauté !

A l'école Communale de Juprelle, mi-septembre, les élèves de première année se sont rendus à l'exposition « Pan'Art » à la Cité Miroir. Ils ont pu découvrir et apprécier diverses œuvres réalisées par des personnes porteuses d'un handicap... Une belle ouverture sur la différence.

En octobre, ce sont les lumières, les attractions et les délicieuses odeurs de croustillons de la foire de Liège qui ont ravi les petits élèves de M3 et de P1.

Ce 28 novembre, lors de sa visite à l'école, Saint Nicolas a été accueilli par des chants et des poésies. En plus des friandises, il a offert aux enfants une animation musicale qui fut grandement appréciée.



Les P3 et les P4 ont participé à la « Rentrée des Sciences » ayant pour thème la découverte de l'eau. Après de multiples expériences attrayantes réalisées en classe, nos petits scientifiques ont pu développer leurs connaissances sur les états de l'eau. Ils ont été également sensibilisés à la démarche scientifique : ils ont émis des hypothèses, effectué de nombreux relevés et analyses afin d'en tirer des conclusions.

Les élèves de 5è primaire se sont rendus au musée gallo-romain de Tongres afin d'en apprendre un peu plus sur l'Antiquité. Après la découverte des maquettes, les explications des guides et les essais des tenues de guerriers, les élèves ont fait le plein de connaissances qu'ils ont exploitées en revenant en classe.

Anne GHAYE
Echevine de l'enseignement



Besoin d'aide suite à un accident du travail ?

Il y a toujours un(e) assistant(e) social(e) de Fedris dans votre région. Vous pouvez aussi lui poser des questions générales sur les accidents de travail ou les maladies professionnelles.

Où et quand ?

Si vous avez du mal à vous déplacer, vous pouvez prendre rendez-vous pour une visite à domicile.

CHU de Liège
Polyclinique Lucien Brull
Quai Godefroid Kurth, 45
4020 Liège
Tél 02 272 28 24
Le lundi de 9h à 12h

Que faisons-nous ?

Les assistants sociaux vous informent sur la législation relative aux accidents du travail et/ou concernant les maladies professionnelles.

Ils vous expliquent le règlement de votre accident du travail et vous aident à obtenir l'indemnisation à laquelle vous avez droit. Vous pouvez aussi faire appel à Fedris lorsque l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître l'accident du travail ou s'il s'avère que votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.





Echevinat de l'Urbanisme, des Affaires sociales, de l'Agence

locale pour l'emploi, du 3^{ème} âge, de la Famille, des Associations Patriotiques, de la Santé, du Bien-être animal et de la Mobilité



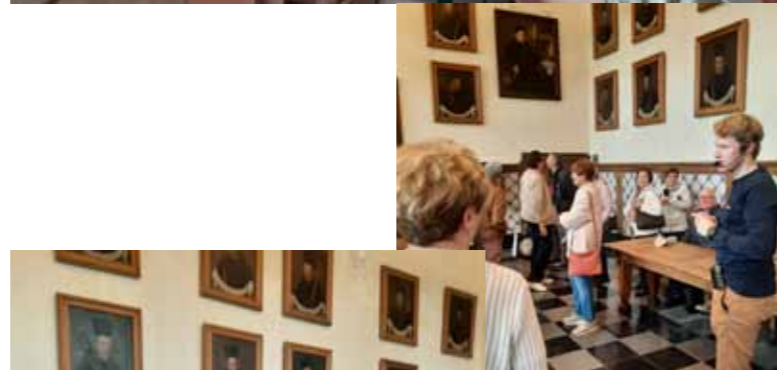
Agenda activités 2024 :

Activités annuelles :

Dates	Activités
Le vendredi 22 mars à 14h	Goûter du printemps
Le vendredi 21 juin à partir de 12h	Barbecue estival
Le vendredi 10 mai de 8h à 18h	Excursion de printemps (lieu à définir)

Plus d'informations auprès d'Aline Libert au 04/227-97-17 ou par mail via l'adresse suivante : aline.libert@juprelle.be

Si vous souhaitez être informé personnellement des prochaines activités, nous vous proposons de nous **communiquer vos coordonnées complètes** via le formulaire ci-joint et de le renvoyer à madame Aline Libert :
Par courrier : Rue de l'Eglise, 20 4450 Juprelle
Par mail : aline.libert@juprelle.be



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT A L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre des obligations du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) adopté par le Parlement européen et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données à caractère personnel, nous ne pouvons plus utiliser vos données personnelles sans obtenir votre consentement explicite et éclairé.

Si vous souhaitez recevoir **des informations concernant nos services et activités ou des invitations à nos manifestations**, nous vous demandons de remplir le formulaire au verso.

Nous attirons votre attention sur le fait que, sans cela, nous ne pourrions plus à l'avenir vous envoyer d'initiative la moindre information sur nos services, activités ou manifestations.

Vous trouverez ci-après la façon dont nous traitons les données que vous nous confiez.

1. Collecte et utilisation de vos données personnelles Les données personnelles que vous nous autorisez à utiliser sont conservées 10 ans dans nos fichiers, eux-mêmes stockés sur nos serveurs sécurisés. En partageant ces données personnelles, vous nous autorisez à recueillir, enregistrer et faire usage de ces données. La collecte et l'usage de vos données auront uniquement pour but de permettre l'envoi de courriers ou courriels informatifs sur nos activités.

En l'espèce, la Commune de Juprelle recueille les données suivantes :

Vos nom et prénom - Votre adresse - Votre adresse courriel (si fournie) - Votre numéro de téléphone (si fourni)

2. Vos droits sur les données collectées Vous avez à tout moment la possibilité de consulter les données que nous récoltons, de les partager, de nous soumettre une demande de modification et/ou une demande de retrait de nos bases de données.

3. Sécurité Vos données sont protégées à l'aide de mesures de sécurité techniques et administratives afin de réduire le risque de perte, de vol, d'utilisation abusive, d'accès non autorisé, de divulgation ou de modification. Elles ne sont jamais fournies à des tiers. Le traitement de vos données est placé sous la responsabilité de la Commune de Juprelle, rue de l'Eglise, 20 à 4450 Juprelle.

4. Nous contacter Pour toute demande de consultation, de modification et/ou de retrait, merci de bien vouloir nous contacter en envoyant votre demande à l'adresse suivante : dpo@juprelle.be

AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

NOM

PRENOM.....

RUE..... N°.....

CODE POSTAL LOCALITE.....

ADRESSE COURRIEL *.....

TELEPHONE*.....TELEPHONE MOBILE*(utile en cas d'urgence)

Autorise la Commune de Juprelle à utiliser les données personnelles que je lui fournis par la présente à des fins d'information sur les services, activités et manifestations par elle organisées sur la base de mon consentement. Je suis intéressé par les informations concernant (cochez autant de cases que vous voulez, sinon cochez « Tout ») :

- Tout
- Culture
- Santé
- Extrascolaire
- Excursions
- Seniors
- Mobilité
- Activités PCS

J'affirme avoir été informé(e) de la nature des données collectées par la Commune de Juprelle, de l'utilisation qui en sera faite et de la façon dont ces données sont conservées.

J'ai également été informé(e) de mes droits relatifs au traitement des données conservées.

Date et signature :



Facilitez la location avec l'Agence Immobilière Sociale de Basse-Meuse
Contribuer à une communauté où chacun a accès à un logement de qualité est au cœur des préoccupations de notre commune. L'Agence Immobilière Sociale (AIS) se présente comme une solution novatrice pour répondre aux besoins des propriétaires bailleurs et des locataires en quête d'un logement abordable.

Chaque 2ème vendredi du mois, de 8h30 à 11h30, une permanence est assurée à l'administration communale, située rue de l'Eglise, 20 à Juprelle. Ouverte à tous, cette initiative permet aux propriétaires de mettre leur bien en location sans contraintes tout en offrant aux locataires à revenu précaire ou modeste la possibilité de trouver un logement de qualité.

Les Services de l'Agence Immobilière Sociale : L'objectif principal de l'AIS est de faciliter la mise à disposition d'immeubles, qu'ils proviennent du parc privé ou public, afin de répondre à la demande croissante de logements locatifs de qualité. Que vous souhaitiez mettre votre bien en location ou que vous soyez à la recherche d'un logement, l'AIS est là pour vous aider. Les avantages de ce service sont :

Pour le propriétaire :

- La gestion du bien par l'AIS
- La garantie du paiement du loyer
- Le suivi de l'entretien du bien par le locataire
- L'exonération ou réduction du précompte immobilier
- L'aide à la réhabilitation et à la mise en conformité

Pour le Locataire :

- L'offre d'un logement à loyer modéré répondant aux besoins et à la situation de la famille.
- L'accompagnement social
- La certitude d'habiter un logement répondant aux critères minimaux de la salubrité en rigueur.

Prenez Contact dès aujourd'hui :

Si vous êtes propriétaire et souhaitez faciliter la location de votre bien, ou si vous êtes à la recherche d'un logement abordable, n'hésitez pas à contacter l'Agence Immobilière Sociale de Juprelle. Vous pouvez vous rendre à la permanence mensuelle ou contactez l'agence via le numéro 04/264-10-39 ou par mail : info@aisbassemeuse.be



Réunion de l'Alzheimer café : Le 4ème mercredi du mois de 14h à 16h à la Salle de la Trîhê, rue Lambert Tilkin, 1 à Villers-Saint-Siméon :

L'Alzheimer café est également un espace de rencontre convivial où chacun se sent libre de s'exprimer et d'être écouté. On y parle de la maladie d'Alzheimer mais également de divers autres sujets. Des animations sont également envisageables en fonction des demandes des participants.

Au cours des années précédentes, nous avons rencontré un public assez varié, composé principalement d'aidants de personnes malades, de personnes curieuses de découvrir cette initiative et des représentants politiques de notre Commune.

L'Alzheimer café est donc un temps de parole, d'écoute, de partage et de rencontres qui, d'après notre ressenti et les retours que nous avons pu avoir durant cette première année, a une réelle raison d'être dans notre Commune. Nous ne pouvons donc que vous conseiller de venir voir par vous-mêmes en quoi consistent ces réunions afin de vous faire votre propre opinion. N'hésitez pas non plus à en parler autour de vous !

Si vous souhaitez obtenir d'autres informations sur cet événement mensuel, contactez Aline Libert, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 au 04/227-97-17 ou par mail : aline.libert@juprelle.be ou la Ligue Alzheimer via leur numéro gratuit : 0800/15-225 (24h/24h) ou au 04/229-58-10 (pendant les heures de bureau).

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de nos rencontres pour l'année 2024 :

Dates des réunions pour l'année 2024

- | |
|---------------------------------------|
| Le mercredi 24 janvier de 14h à 16h |
| Le mercredi 27 mars de 14h à 16h |
| Le mercredi 24 avril de 14h à 16h |
| Le mercredi 22 mai de 14h à 16h |
| Le mercredi 26 juin de 14h à 16h |
| Le mercredi 25 septembre de 14h à 16h |
| Le mercredi 27 novembre de 14h à 16h |
| Le mercredi 23 octobre de 14h à 16h |
| Le mercredi 27 novembre de 14h à 16h |

La copin'rèye a lieu tous les lundis non fériés de 14h30 à 16h.

Contact : Mr Vandembroucke : 04/278-32-79

COPIN'RÈYE WALONE A DJOUPRÈLE

Binamêyès djins d' Djouprèle Si vos v's-anoyez li londi après l' dîner, èt si vos djâzez vol'tî walon, vinez avou nos-ôtes taper 'ne pitite copène di deûs-eûres èt d'mèye à cwatre eûres

Po tot rac'sègn'mint tèlefonez-m' à 04 278 32 79. Vandembroucke Djâke



L'ALE DE JUPRELLE est actuellement à la recherche de personnes pour effectuer de petits travaux de jardinage, de bricolage et des garderies dans les écoles.

Si vous êtes chômeur depuis au moins 2 ans ou 6 mois si vous avez plus de 45 ans, si vous êtes bénéficiaire du RIS (revenu d'intégration sociale) ou d'une aide du CPAS, vous pouvez travailler dans le cadre de l'ALE et ainsi rendre service à la population juprelloise.

Vous conservez la totalité de votre allocation de chômage. Vous pouvez vous faire un complément de **184,50€** si vous travaillez **45 heures** par mois et **287,00€** si vous travaillez **70 heures** par mois.

Les activités dangereuses ne sont pas autorisées.

Toute activité doit être effectuée au domicile de l'utilisateur avec LE MATERIEL de l'UTILISATEUR.

Le travailleur ALE est couvert par une assurance (dégâts corporels et matériels)

Renseignements :

Mardi : de 8.30 à 11.30

242 A, rue du Tige à 4450 JUPRELLE

0498 10 55 22

info@alejuprelle.be

PERMIS DE CONDUIRE

L'ALE intervient également dans les frais de permis de conduire pour autant que vous soyez demandeur d'emploi inscrit au Forem ou bénéficiaire du CPAS

Découvrez le Potager Communautaire de Juprelle !

Le printemps prochain marquera la reprise des activités sur notre potager communautaire. Celui-ci s'épanouit d'année en année, niché rue de l'Eglise, en face de la maison communale et à côté de l'église. Notre espace verdoyant accueille de nouvelles cultures, un abri de jardin et même une citerne d'eau de pluie pour nourrir notre terre.

Rejoignez l'Aventure Collective !

Si l'idée de prendre part à cette aventure collective vous séduit ou si vous souhaitez simplement obtenir des informations sur le concept, n'hésitez pas à contacter Aline Libert au 04/227-97-17. Elle est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h, pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également la joindre par e-mail à l'adresse aline.libert@juprelle.be.

Ouvert à Tous les Habitants de la Commune !

La seule condition pour rejoindre cette initiative enrichissante est d'être habitant de la commune. Que vous soyez novice en jardinage ou expert vert, chacun est le bienvenu pour contribuer à la vitalité et à la convivialité de notre potager communautaire.

Ne manquez pas cette opportunité de faire partie d'une belle aventure verte au cœur de Juprelle et rejoignez-nous !

Guido PROESMANS
Echevin





Président du CPAS de Juprelle

MOBILITE

Nous vous rappelons que le CPAS de Juprelle met à la disposition des habitants de sa localité un service de taxi social pour se rendre à des consultations médicales, effectuer des démarches administratives, effectuer des courses ...

Deux véhicules sont mis à disposition du lundi au vendredi de 8h à 17h pour un coût de 0,4170€ le kilomètre en dehors de Juprelle et de 2,60€ pour un trajet dans l'entité juprelloise (5,20€ pour un aller-retour).

Ce service est accessible aux habitants de Juprelle qui ne disposent pas d'un véhicule et/ou rencontrent des problèmes de mobilité (personnes de plus de 65 ans, personnes ayant le statut BIM ou bénéficiant du RIS/ERIS ...).

Les demandes de réservation doivent être faites via les numéros suivants : 0472/23.35.85 ou 0472/23.00.08.



SERVICE REPAS À DOMICILE

Notre centre dispose d'un service de repas à domicile proposé aux personnes âgées et/ou rencontrant des difficultés passagères et habitant Juprelle.

La tarification des repas a été révisée comme suit :

- Revenus jusqu'à 1.100,00€ (6,50€/repas TVAC)
- Revenus de 1.100,01 à 1.300,00€ (7,35€/repas TVAC)
- Revenus à partir de 1.300,01€ (7,95€/repas TVAC)

Les menus se composent d'un potage, d'un plat et d'un dessert, lesquels varient chaque semaine. Les repas peuvent être adaptés en fonction de certaines contraintes médicales (diabète, allergie, ...). Ils sont préparés et livrés par le Lagon Bleu tous les jours du lundi au vendredi. Les repas du week-end sont livrés le vendredi et les repas des jours fériés la veille.

Pour plus d'informations ou pour passer une commande, nous vous invitons à prendre directement contact avec Madame Pascale COLLAERS au 04/278.58.48.

FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

L'ASBL Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation difficile. Pour avoir droit à cette allocation, vous devez satisfaire à certaines conditions (avoir le statut B.I.M. ou disposer de faibles revenus – montant annuel brut imposable du ménage inférieur ou égal à 23.851,17€ augmenté de 4.413,54€/personne à charge ou être surendetté (R.C.D. ou médiation de dettes)).

Les permanences pour introduire votre demande se tiennent les lundis et mercredis entre 9h et 11h au C.P.A.S. – contact : Véronique DOYEN (04/278 75 46).

Plus d'infos : www.fondschauffage.be



NOS SERVICES :

Pour toute demande spécifique relative :

- au revenu d'intégration sociale ou aide financière équivalente au revenu d'intégration sociale, contactez Mesdames :

Joëlle RANSY (tél. 04/278 75 42) et
Jessica FADDA (tél. 04/278 75 41) ;

- à une aide sociale financière ou administrative, contactez Mesdames :

Cindy DESTEXHE (tél. 04/278 75 45) et
Céline ALLEMAN (tél. 04/278 75 40) ;

- à la médiation de dettes ou à l'insertion socioprofessionnelle : contactez Madame

Marine WELLE (tél. 04/259 81 42) ;

- à une allocation pour personne handicapée ou à une pension, contactez Madame
Céline ALLEMAN (tél. 04/278 75 40) ;

- aux I.L.A. (Initiatives locales d'accueil) : contactez Monsieur

Rodney BARLATHIER (tél 04/278 75 48) ;

- au service repas à domicile : contactez Madame

Pascale COLLAERS (tél. 04/278 58 48) ;

- au service Taxi social : contactez Messieurs

ALONSO Carlos (tél. 0472/23 35 85) et
Dylan DEVAHIVE (tél. 0472/23 00 08) ;

- au Fonds Social Chauffage : contactez Madame

Véronique DOYEN (tél. 04/278 75 46).

L'ensemble du personnel du CPAS ainsi que les membres du Conseil de l'Action Sociale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.



**JUMELAGE ENTRE JUPRELLE-LANTIN EN BELGIQUE
ET TRIAC-LAUTRAIT-LANTIN EN FRANCE**



Comité de jumelage

Avec les années, certains jumelages se perdent et n'en gardent que le nom. Dans de nombreux cas, ce sont des comités mis en place par les habitants qui vont permettre de garantir ce lien au fil du temps. Le temps fait parfois son œuvre et certaines communes oublient ces vieux jumelages datant d'une autre époque.

Mais l'actualité peut aussi mettre à mal ces relations : la crise du Covid et la succession des confinements ont stoppé net le dynamisme de certains organismes qui n'ont pas toujours eu le cœur de relancer la machine par la suite. A Juprelle, fort heureusement, ça n'a pas été le cas !

Le temps a été très long mais les échanges sont restés réguliers afin de garder le contact. Et enfin, les attentes et notre persévérance ont été récompensées en Août 2023.

C'est en effet le vendredi 18 août que nos amis français (accompagnés de 4 nouveaux membres) ont redéposé le pied sur le sol juprellois après une longue journée de car et un passage un peu pénible à Paris.

Nous nous sommes retrouvés devant l'école de Lantin pour une accolade générale et c'est avec un plaisir non dissimulé que nous les avons accueillis pour un week-end qui promettait d'être chaleureux à souhaits.

Nous nous sommes ensuite tous rendus dans la salle du Trîhê où nous avons partagé le verre de l'amitié avant de déguster de délicieuses lasagnes préparées par un de nos fidèles sponsors.



Le samedi, après une bonne nuit de récupération, nous nous sommes rendus à Tongres afin de visiter en groupes la ville, le musée ainsi que le béguinage. Visites oh combien intéressantes et méconnues alors que nous sommes voisins.

Aux alentours de 19 heures, nous avons retrouvé nos sympathisants et sponsors sous le chapiteau du Fort de Lantin.

Pour ce premier repas sur invitation, nous avons dégusté de petits plats qui nous ont fait pétiller les yeux et les papilles.

Dimanche a été décrété « journée libre ». Certains sont donc restés chez leurs hôtes, en famille, d'autres sont partis en excursion et un petit nombre non négligeable s'est retrouvé au Puits à Juprelle pour l'apéritif des moissons après avoir pu bénéficier de la visite guidée, par des passionnés, du Vieux Puits et du Four à pain.

En soirée et sous un soleil radieux omniprésent durant notre week-end, nous nous sommes rendus à Paifve chez Chantal Paques qui nous a fait le plaisir de nous recevoir chez elle comme nous l'avions toujours fait les dernières années avant la pandémie.



Et le lundi est déjà là....Notre petit déjeuner, toujours aussi appétissant et copieux, nous attend à La Ferme à l'Arbre de Liège.

Les traditionnelles photos de famille et de groupes réalisées par notre photographe attirée du jumelage, il ne nous reste plus qu'à dire au revoir à nos jumeaux qui doivent reprendre la route.

Nul doute que celle-ci nous sera ouverte dès 2024 afin de pouvoir à nouveau tous nous retrouver et faire perdurer ainsi notre beau jumelage qui a su résister au temps et à l'éloignement.

Dans l'attente de pouvoir vous revoir, le comité de jumelage vous transmet ses meilleurs vœux pour 2024. Que cette année vous emplisse de joie, de bonheur et de santé.

Pour le comité de jumelage

Pour le comité de Jumelage
La Secrétaire
Carine GEVERS

Le Président du CPAS
En charge du Jumelage
Joseph PÂQUE

Le Président du Jumelage
Camille RENARD

